



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

DIPLÔME SUPÉRIEUR DE NOTARIAT (DSN)

2019/2020

Diplôme supérieur de notariat - Droit

► PRÉSENTATION

Le Diplôme Supérieur de Notariat représente la voie universitaire d'accès à la profession de notaire. Il est délivré par l'Université dans le cadre d'une convention signée avec le Centre de Formation Professionnelle des Notaires de Paris ([CFPNP](#)).

► OBJECTIFS

Cette formation permet aux candidats d'acquérir la maîtrise des techniques juridiques nécessaires à la pratique notariale.

► ADMISSION

NIVEAU D'ENTRÉE:

Bac +5

► PROFIL RECOMMANDÉ

L'inscription au DSN est obligatoire pendant l'ensemble de la scolarité (semestrialités et soutenance du mémoire).

Le dossier d'inscription doit être envoyé par courrier au bureau de la scolarité accompagné des documents suivants :

- 1 photo d'identité (sans tampon) ;
- photocopie du DESS ou du master de droit notarial ;
- justificatif d'inscription à l'Ecole du notariat et/ou les attestations des semestrialités ;
- le cas échéant, la photocopie de la carte d'étudiant de l'université Panthéon-Assas ;
- 1 enveloppe libellée à vos nom, prénom et adresse, affranchie au tarif en vigueur (< 20g) ;
- l'attestation de paiement de la [contribution vie étudiante et campus \(CVEC\)](#) ;
- 1 chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'université Paris II.

Les droits d'inscription s'élèvent à 243 euros.

- Les dossiers d'inscription doivent arriver au bureau des examens à partir du 2 septembre 2019 et au plus tard le 31 mars 2020

Aucun dossier ne sera accepté après cette date.

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

[[{"fid": "45665", "view_mode": "default", "fields": {}, "link_text": "Dossier inscription DSN 2019-2020.pdf", "type": "media", "field_deltas": {"11": {}}, "attributes": {"class": "media-element file-default", "data-delta": "11"}}]]

[[{"fid": "45666", "view_mode": "teaser", "fields": {"format": "teaser"}, "link_text": "DSN Information 2019-2020.pdf", "type": "media", "field_deltas": {"12": {"format": "teaser"}}, "attributes": {"class": "media-element file-teaser", "data-delta": "12"}}]]

[[{"fid": "45667", "view_mode": "teaser", "fields": {"format": "teaser"}, "link_text": "Notice explicative inscriptions DSN 2019-2020.pdf", "type": "media", "field_deltas": {"13": {"format": "teaser"}}, "attributes": {"class": "media-element file-teaser", "data-delta": "13"}}]]

► CONTACT

Scolarité Panthéon
Examens - bureau 109
Frédérique Penaud
12 place du Panthéon - 75231 PARIS Cedex 05
+33 (0)1 44 41 55 96
Ouverture du bureau au public :
du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

► PLUS D'INFORMATIONS

<http://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/diplome-superieur-de-notariat/diplome-superieur-de-notariat-ds>
[n](#)

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université